LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LES JOURS DE COLLECTE AVRIL 2022 – MARS 2023

ORDURES MÉNAGÈRES

Apport volontaire :

À déposer en vrac, dans la borne.
Ne rien déposer au pied des conteneurs.

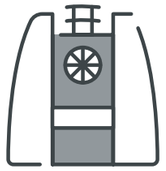

EMBALLAGES ET PAPIERS

Apport volontaire :

À déposer en vrac, dans la borne.
Ne rien déposer au pied des conteneurs.

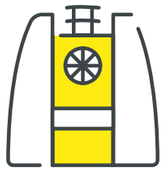

ENCOMBRANTS (2M³ MAXIMUM PAR FOYER)

À sortir la veille au soir après 19h

Et toute l'année :

- Dépôt gratuit en déchèterie
- Collecte sur appel (participation10€) sur caenlamer.fr rubrique déchets ou au **02 31 95 69 09**

Pour préserver le cadre de vie de mon quartier, je respecte les jours et horaires de collecte !

Les bacs doivent être rentrés 2h après la collecte.
Tout dépôt en dehors des jours et horaires autorisés ainsi que les bacs non rentrés sont passibles d'une amende.

pour en savoir + 02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

caenlamer.fr

LE MÉMO TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac : bien vidés, ni lavés, ni emboités !

→ Bidons, bouteilles, flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, sacs, sachets, barquettes, pots, tubes

→ Emballages en métal → tous les papiers.

CITEO

+ d'infos sur consignesdetri.fr

VERRE

→ Bouteilles, bocaux, pots et flacons.

⊘ NE PAS DÉPOSER TOUT AUTRE DÉCHET EN VERRE : vaisselle cassée (y compris les verres), **miroirs** et **morceaux de vitrage.**

LES DÉCHÈTERIES

DÉCHÈTERIES AVEC LOCAL REEMPLOI
Donnez une seconde vie à vos encombrants et objets en bon état !

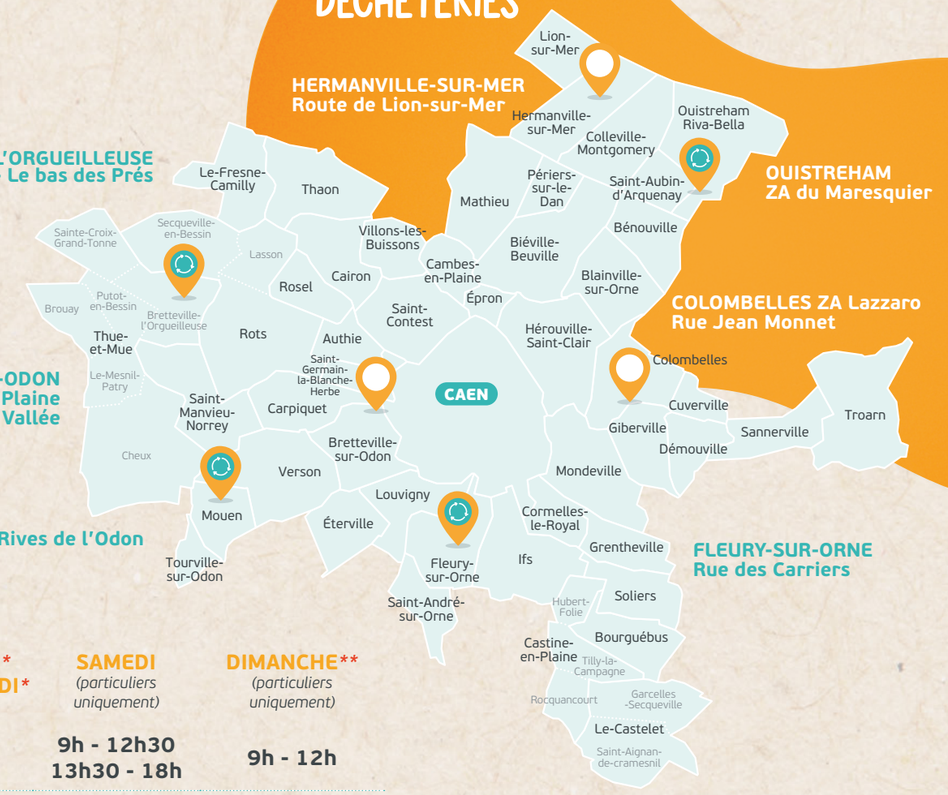

LES HORAIRES

	LUNDI - MARDI* MERCREDI - JEUDI* VENDREDI	SAMEDI (particuliers uniquement)	DIMANCHE** (particuliers uniquement)
DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	9h - 12h
DU 1ER NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h

**Mouen et Bretteville l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.*

***Uniquement à Bretteville-sur-Odon*

DÉCHÈTERIES FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

Caenlamer NORMANDIE COMMUNAUTÉ URBAINE